



## CONSEIL MUNICIPAL REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SEANCE DU 8 JUILLET 2024

Le Conseil Municipal de la Ville de Boé régulièrement convoqué le deux juillet 2024, s'est réuni le huit juillet 2024 en session publique ordinaire et au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil, sous la présidence de Mme Pascale LUGUET, Maire.

### OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

Rapport n° 8 – Demande de subvention DRAC Travaux médiathèque  
Thème : Finances  
Service : Finances

#### **Présents :**

Madame LUGUET Pascale Maire

Monsieur JUDIT Jean-François, Madame LEBEAU Françoise, Monsieur PANTEIX Daniel, Madame MANDEIX Catherine, Monsieur LUNARDI Daniel, Monsieur ORDRONNEAU Cyriaque, Madame PLA-RODRIGUEZ Lise Adjoints

Monsieur LAFUENTE Jean-Michel, Madame PERTHUIS Nicole, Madame FRECHET Christine, Madame BASSI DONNEFORT Florence, Monsieur SAINT-BEAT Frédéric, Madame RELLA Stéphanie, Monsieur DEL FIORENTINO Julien, Madame PIOFFET Nelly, Madame MANSE Corinne, Madame SADRES Valérie, Monsieur RESSEGUIER Frédéric, Madame LASSORT Sheihnas Conseillers Municipaux

#### **Absents excusés :**

Madame FAVARD Odile (donne pouvoir à Madame Christine FRECHET), Monsieur PATRY Julien (donne pouvoir à Monsieur Jean-Michel LAFUENTE), Madame FORNASARI Monique (donne pouvoir à Madame Françoise LEBEAU), Madame TRUILHE Aline (donne pouvoir à Madame MANDEIX Catherine), Madame FERNANDEZ Stéphanie (donne pouvoir à Monsieur SAINT-BEAT Frédéric), Monsieur GAMBART René (donne pouvoir à Madame Valérie SADRES),

Nombre de membres afférents au Conseil :	029
Nombre de membres en exercice :	029
Nombre de membres présents :	20
Nombre de suppléants :	00
Nombre de procurations :	06

**RAPPORTEUR** : Christine FRÉCHET

## **I - Exposés des motifs**

### **Annule et remplace la délibération n°2024-72-007**

Afin de poursuivre le développement de la médiathèque Camille RIPOLL ouverte en 2007 et de mieux prendre en compte les attentes des usagers, la commune a inscrit l'agrandissement de la médiathèque à son plan pluriannuel d'investissement.

L'extension du bâtiment consiste à couvrir le patio pour créer un espace ludothèque. En effet, ces dernières années, l'attrait du jeu n'a cessé de grandir auprès des jeunes comme des adultes. Le jeu présente la vertu de favoriser les liens entre les générations et les activités familiales.

Pour ce faire, la commune a retenu un maître d'œuvre pour la réalisation des travaux. Les services municipaux, médiathèque et techniques, ont réadapté ce projet culturel, scientifique, éducatif et social pour intégrer la ludothèque et faire évoluer les espaces existants.

Ainsi, la création de ce lieu libèrera celui des livres adultes et permettra de donner plus de lisibilité à l'espace documentaire, de revisiter celui des revues, de repositionner les BD et l'accès aux livres lus. Le pôle enfants et jeunes connaîtra également une petite réorganisation.

Ainsi équipée et structurée, la médiathèque de Boé constituera un espace consacré à la vie sociale où les individus pourront se rencontrer, discuter de manière informelle ou découvrir les plaisirs du jeu dans la nouvelle salle d'animation qui sera ouverte sur la ludothèque.

Le projet est actuellement au stade APD (avant-projet définitif). Le permis de construire sera déposé prochainement avant de lancer la consultation des entreprises pour réaliser les travaux envisagés.

Estimation des travaux HT (APD) : 140 550.50€

DEPENSES HT		RECETTES	
Maîtrise d'œuvre	16 866.06 €	Ville de Boé	65 679.59€
Travaux	140 550.50 €	Département 47	44 512.00€
		DRAC NA (40%)	47 224.97€
<b>TOTAL</b>	<b>157 416.56€</b>		<b>157 416.56€</b>

## **II - Considérants et références juridiques**

Vu l'avis de la commission patrimoine et environnement,

Vu l'avis du bureau municipal,

***Décide à L'UNANIMITÉ***

**SOLLICITER** : une subvention de 47 224.97 € auprès de la DRAC de Nouvelle Aquitaine pour le financement des travaux de la médiathèque-ludothèque,

**AUTORISER** : madame le maire à signer tous documents afférents.

Au registre sont les signatures. Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le conseil,

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

Mme Stéphanie RELLA

Mme Pascale LUGUET